

BISMUTH

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

intégrateur du droit

En partenariat avec :

APSI
ASSISTANCE - PROGRAMMATION - SERVICE - IMMOBILIER - SANTÉ

edaj
Formation & Conseil
en Sanitaire, Médico-Social

BISMUTH

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

LYON - 63 avenue de Saxe - BP 3167

69406 Lyon - Cedex 03

Téléphone : +33 (0)4 72 60 53 93

Télécopie : +33 (0)4 72 60 53 94

PARIS - 7 rue de Madrid - 75008 Paris

Téléphone : +33 (0)1 44 90 17 10

Télécopie : +33 (0)1 44 70 01 64

w w w . b i s m u t h . f r

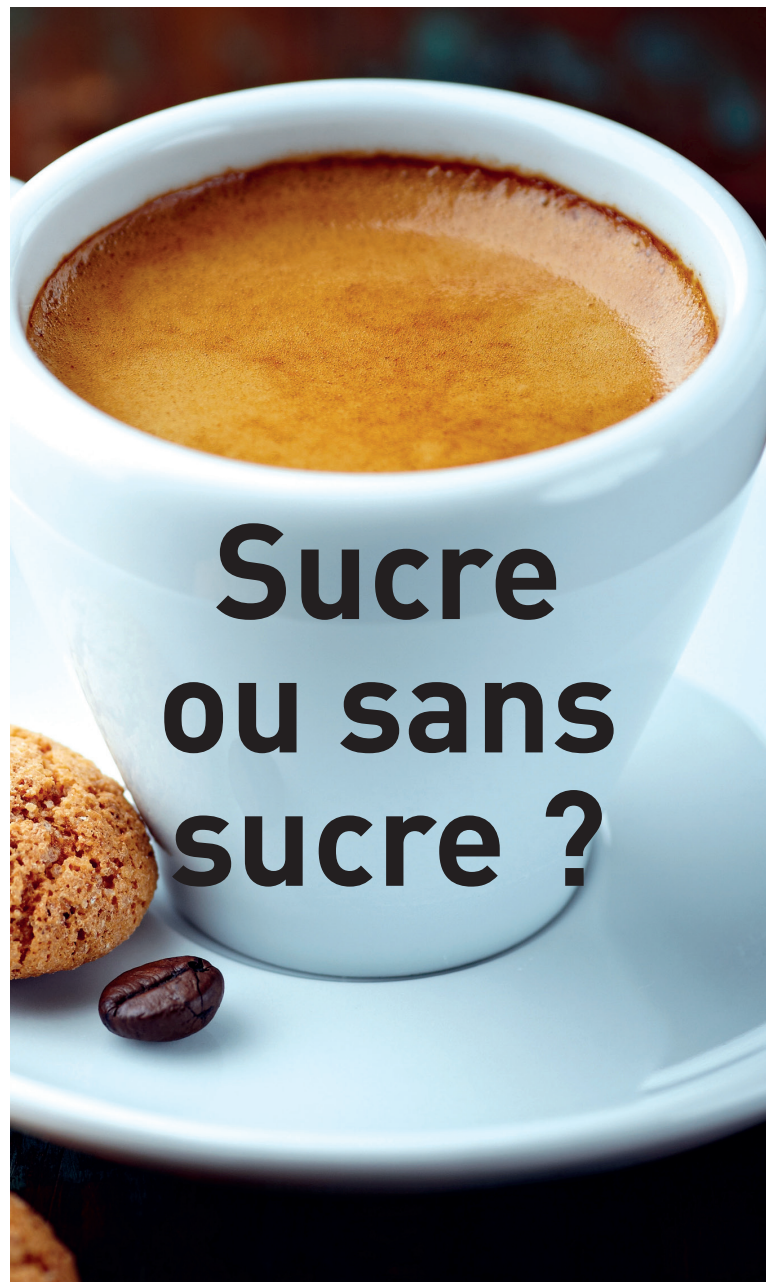
Mail : avocats@bismuth.fr

Visio conférence ip : 217.108.168.203

CABINET CERTIFIÉ ISO 9001 / 2008



&



**Sucre
ou sans
sucre ?**

Les petits déjeuners de



En partenariat avec :



ASSISTANCE - PROGRAMMATION - SERVICE - IMMOBILIER - SANTÉ



Formation & Conseil
en Sanitaire, Médico-Social

**28 janvier 2016
de 8 h 30 à 10 h**

63 avenue Maréchal de Saxe
69003 LYON - 1^{er} étage

Tél. (APSI Santé) : 01 43 43 89 26



**Inscription uniquement
par mail : contact@apsis-sante.com**

*Inscription gratuite et obligatoire
dans la limite des places disponibles*

*Date limite de réponse :
5 janvier 2016*

Nos cabinets vous invitent à débattre
avec les intervenants sur le thème :

LOI « D'ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT » : Quels impacts pour l'avenir des établissements d'hébergement pour personnes âgées ?

La loi « d'adaptation de la société au vieillissement », adoptée en seconde lecture par l'Assemblée Nationale le 16 septembre dernier, appelle à de profondes transformations du parcours résidentiel de la personne âgée : volonté de maintenir les personnes à domicile, évolution des missions des logements-foyer rebaptisés résidences autonomie, diversification et gradation de l'offre d'hébergement, réforme tarifaire des EHPAD...

Il nous a semblé intéressant de débattre ensemble des impacts de cette loi sur les établissements d'hébergement. Le débat s'articulera autour des trois axes suivants :

- Présentation des grandes orientations de la loi et des dispositions relatives aux établissements d'hébergement
- Quel avenir pour les établissements : la nouvelle mission des résidences autonomie, les autres types de logements intermédiaires, le devenir des EHPAD...
- Les établissements d'hébergement de demain : présentation d'un modèle de plateforme multi-services

Intervenants :

Delphine JAAFAR

Avocat Associé du cabinet BISMUTH
Ancien Secrétaire de la Conférence du Barreau de Paris

Annie DUPONCHELLE

Gérante d'EDAJ

Damien BRIZZI

Directeur associé d'APSI Santé